

Dans un cadre sécurisé et convivial, le centre sera dirigé par Mme MESSAGER Elodie et ses animateurs encadreront les activités.

**Des activités variées et ludiques sont proposées aux enfants selon leur âge .**

**Vous pourrez consulter le programme affiché dès le début du centre. Le programme pourra toutefois être modifié en fonction de la météo, du nombre d'enfants...**



*Dans le sac, je n'oublie pas :*

- Le doudou si besoin
- Des vêtements adaptés qui ne craignent pas les tâches
- Des chaussures confortables pour courir et jouer



1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne



*L'association ADMR d'ANDELOT , en partenariat avec l'agglomération de Chaumont et la commune de Biesles, ouvre l'accueil de loisirs ,*

*Du 7 au 11 avril 2025  
Sur le thème  
**PAQUES***

*ACCUEIL A  
LA JOURNÉE*

*DE 3 A 12 ANS*



**AU PROGRAMME: de la cuisine,  
des jeux, du bricolage, chasse  
aux œufs....  
et d'autres surprises encore...**

**NOUVEAUX HORAIRES**

**De 8h15 à 18h00**

*Avec accueil possible dès 7h30 , avec une  
participation supplémentaire de 1,50€  
par enfant et par jour*

*SITE DE  
L'ECOLE DE  
BIESELES*

## Informations complémentaires :



Inscriptions à partir du 17/03/2025 :

- A la mairie de Biesles
- Par mail à l'adresse suivante : [el.messenger@laposte.net](mailto:el.messenger@laposte.net)
- Et : [andelot@fedes2.admr.org](mailto:andelot@fedes2.admr.org)
- Renseignements possibles par téléphone au : 06.19.22.56.98

**A l'inscription : Merci de préciser quels seront les jours de présence de votre enfant et s'il prendra son repas le midi**



## Documents à fournir:

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance



## Nouveaux horaires : de 7h30 à 18h00

Les enfants sont accueillis de 8h15 à 12h00 le matin.

**Accueil possible dès 7h30, avec un supplément tarifaire de 1,50€.**

Et de 13h30 à 18h00 le soir. Départ échelonné à partir de 17h30.



## Nouveaux tarifs :



Quotient Familial	CAF	MSA	AUTRES COMMUNES
	Régime général Fonctionnaires		
< 0 à 350	3.50 €	3.50 €	5.30 €
351 à 500	4,00 €	4,00 €	5.80€
501 à 650	4.50 €	4.50 €	6.30€
651 à 850	5,00 €	5,00€	6.80€
851 à 1000	5.50 €	5.50 €	7.30€
>1001	6,00 €	6,00 €	7.80€

Les prix indiqués ci-dessus tiennent compte des aides de l'Agglomération de Chaumont, de la commune de Biesles, de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental.

**L'adhésion à l'association s'éleve à 10€ par an et par famille.**

Les paiements s'effectueront à réception de la facture. Les chèques vacances et/ou CESU seront acceptés.

## Les repas :

Les enfants peuvent manger sur place le midi. Le repas est livré au tarif de 5€.

Le goûter est offert chaque après-midi par l'association.